



**CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION
SAISON 2018-2019**

Répressions et déportations
en France et en Europe
1939-1945- Espaces et histoire

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Le mot du directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Somme, Jean HUBAC..... | Page 4 |
| Le concours national de la résistance et de la déportation – CNRD..... | Page 6 |
| Objectifs..... | Page 7 |
| Le CNRD en chiffres..... | Page 8 |
| Modalités du concours..... | Page 9 |
| Thème 2019..... | Page 10 |
| Palmarès 2019..... | Page 15 |
| Témoignages..... | Page 21 |
| Prolongements..... | Page 23 |



Avoir choisi de participer au concours national de la Résistance et de la déportation (CNRD) en 2019, sur le thème national « Répressions et déportations en France et en Europe de 1939 à 1945 », c'est avoir fait œuvre de courage et d'exigence.

De courage, en acceptant d'affronter une réalité qui questionne l'homme dans son rapport à autrui et dans sa capacité à accepter la différence. De courage aussi, en sachant devoir se heurter à des faits et à des pensées violentes et déshumanisantes qui ont entraîné la mort de millions d'êtres humains.

D'exigence, en examinant les répressions et les déportations avec un regard scientifique qui considère son objet comme possible support à une analyse construite. D'exigence enfin, en mettant le fait historique en perspective avec un impératif éthique qui repose sur chacune et chacun : celui de s'appuyer sur l'histoire passée pour construire une société responsable dans laquelle le collectif et le bien commun cohabitent harmonieusement avec l'individu et la personne.

De nombreux collégiens et lycéens, ainsi que les élèves de l'EPIDE, se sont engagés et ont répondu à l'appel du devoir d'histoire et du travail de mémoire. Leurs réalisations révèlent à quel point ils ont réfléchi avec maturité aux enjeux historiques, sociaux et moraux des répressions et des déportations durant la Seconde Guerre mondiale. Elles soulignent également la qualité de l'encadrement et de l'accompagnement assurés par les professeurs et par les associations qui ont pu intervenir auprès d'eux.

Le thème du concours invitait à s'interroger sur la diversité des formes de répression et de déportation à travers l'Europe, sur la variabilité des motivations et des actions dans le temps court de la guerre et dans l'espace. On pense évidemment aux entreprises d'extermination menées sur le front oriental, et aux exploits tristement célèbres des *Einsatzgruppen* en Europe de l'Est. On pense surtout à ce que fut l'horreur des camps nazis, dans lesquels périrent au nom de l'idéal racial des millions d'enfants, de femmes et d'hommes qui n'avaient rien fait d'autre qu'être et que vivre.

Pourtant, la répression prit aussi des formes moins visibles, par les pratiques discriminatoires ou d'humiliation engagées en Allemagne nazie, dans l'Italie fasciste, en Union soviétique, mais aussi dans les pays alliés de l'Axe et dans les pays occupés, le plus souvent avec la complicité des gouvernements locaux, comme en France avec l'État français de Vichy.

Poser la question de la répression, c'est penser la responsabilité et ses motivations, c'est articuler ses finalités avec ses modalités, c'est comprendre que les déportations en furent la forme la plus négatrice de l'humanité, c'est comprendre pourquoi la Seconde Guerre mondiale fit autant de morts civils que militaires.

Les élèves se sont ainsi confrontés à la complexité de l'histoire et ont accédé à une meilleure compréhension du monde et de l'humain. Puisse le goût de l'histoire rester pendant longtemps, pour chacune et chacun de ces jeunes, une condition incontournable d'une projection riche et choisie dans l'avenir et dans la société au sein de laquelle ils s'engagent.

Jean HUBAC

70 ans de témoignages de résistants et de déportés

Avec la fin de la Seconde Guerre mondiale, les résistants ont ressenti la nécessité de témoigner. Dès 1947, des témoins et acteurs de l'époque, résistants et déportés, prennent conscience que leur expérience « extraordinaire » doit être transmise.

1958: Adoption du principe du concours national par le congrès de la Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance à Lyon.

1960 : organisation des premiers concours départementaux.

11 avril 1961: Lucien PAYE, ministre de l'Éducation nationale et ancien de la France Libre, officialise le concours par une circulaire et le rend national.

1979 : création d'une épreuve collective, qui s'ajoute aux épreuves individuelles.

2008 : création d'une épreuve collective supplémentaire exclusivement audiovisuelle, qui s'ajoute aux épreuves individuelles et collectives.

2016 : fusion de la catégorie travail audiovisuel avec celle de travail collectif pour chaque niveau d'enseignement.



1961 – Lucien Paye Ministre
de l'Éducation nationale

Objectifs

- ◆ Acquérir une démarche d'historien par la rencontre des acteurs et témoins des événements
- ◆ Transmettre des valeurs humanistes et démocratiques à travers la mémoire
- ◆ Susciter un esprit de tolérance et une démarche de solidarité
- ◆ Tisser des liens intergénérationnels
- ◆ Préparer les jeunes à leur vie de citoyen



- En France

Chaque année, environ 46 000 élèves de troisième de collèges et de lycées d'enseignement général, technologique, professionnel et agricole participent au concours.

4 catégories de concours:

Classes de lycée:

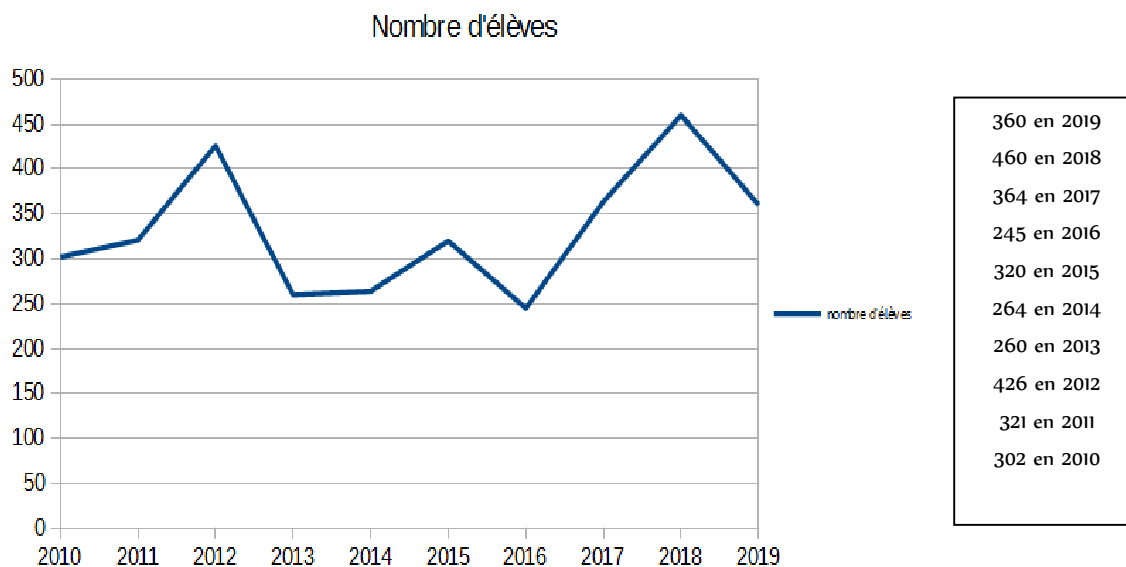
- Réalisation d'un devoir individuel.
- Réalisation d'un travail collectif papier ou audiovisuel.

Classes de troisième de collège:

- Réalisation d'un devoir individuel.
- Réalisation d'un travail collectif papier ou audiovisuel.

- Dans la Somme

En 2019, 360 élèves des lycées et collèges ont participé au concours dans le département de la Somme.



Le thème du concours est fixé par un jury national et porte alternativement sur la Résistance et la Déportation.

Les sujets des épreuves individuelles sont formulés par les jurys départementaux composés de professeurs, de représentants d'associations d'anciens combattants et de déportés. Les jurys sont placés sous la présidence du directeur académique des services de l'Éducation nationale, inspecteur d'académie.

Les meilleurs devoirs de chaque catégorie départementale sont présentés à Paris devant un jury national de chercheurs et d'historiens, de membres de la Fondation de la Résistance, de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, de la Fondation de la France libre, de la Fondation Charles de Gaulle ainsi que des représentants de la fédération des lauréats du concours ; d'associations de la résistance et de la déportation, des musées, mémoriaux et lieux de mémoire, du souvenir français notamment.

Pour tenir compte du développement des nouvelles technologies, une catégorie de travaux collectifs exclusivement audiovisuels est créée en 2008 au niveau des lycées, de même au niveau des collèges.

En 2016, il est décidé de réduire le nombre des catégories à 4 en fusionnant les devoirs collectifs et devoirs audiovisuels pour chaque niveau d'enseignement.



Répressions et déportations en France et en Europe, 1939-1945.

La question porte en premier lieu sur les appareils répressifs mis en place par l'Allemagne nazie, ses vassaux et ses satellites, sur leurs politiques de maintien de l'ordre, de lutte contre les oppositions et les résistances, sur leur application de programmes d'envergure spécifiques, généralement très meurtriers, et sur leur recours aux déportations, de 1939 à 1945, outil principal au service de ces politiques et de finalités différentes, qui peuvent être à la fois idéologiques, sécuritaires et pragmatiques, et en même temps liées à l'évolution de la guerre mondiale. La question doit donc être déclinée au pluriel, pour rendre compte des espaces et des moments historiques.

L'Europe doit ici se concevoir comme le territoire touché par la guerre et plus particulièrement par la répression et la déportation. Celles-ci se sont exercées non seulement en France, mais dans tous les territoires conquis, annexés, occupés, menacés par le *Reich*. Cette ouverture spatiale du sujet engendre une ouverture conceptuelle tout aussi novatrice pour le concours : la répression et la déportation n'ont pas été le seul fait de l'Allemagne nazie, mais aussi de ses vassaux et, dans certains cas, de ses ennemis. Elles dessinent des espaces et une histoire pluriels, comme le sont les réalités plurielles de la répression et de la déportation.

Associées en 1945 et au moment de la découverte de l'horreur des camps au seul système concentrationnaire, les répressions et les déportations ont donc concerné le système carcéral du *Reich* et d'autres lieux, prenant des directions et des formes différentes. L'étude des différents espaces qui leur correspondent, dans leur diversité, conduit à retracer une autre histoire des déportations. Elles doivent être replacées dans leurs contextes politiques et militaires, dans leurs généalogies et leurs évolutions, et comparées dans les espaces et aux moments de la Seconde Guerre mondiale.

La répression est inhérente au régime nazi et se met en place dès ses débuts, en 1933. Les opérations militaires constituent un levier indispensable qui permet d'intensifier et de systématiser les répressions, de septembre 1939 à mai 1945. Ce cadre induit une autre approche des interactions des répressions et des déportations, en fonction des phases de la guerre, en particulier à l'Est, y compris dans la Russie soviétique et du fait de son régime politique. L'évolution de la « guerre totale » entraîne à partir de 1943 l'intensification du travail forcé des concentrationnaires et la nécessité d'alimenter massivement en main-d'œuvre servile le système concentrationnaire.

Trois propositions de problématiques peuvent se dégager de l'étude de cette question :

- La répression et les répressions : une place renouvelée dans les études historiques
- Politiques répressives, dispositif répressif, finalités des répressions et des déportations
- Une forme de répression centrale : les déportations et leurs espaces.

La répression et les répressions : une place renouvelée dans les études historiques

La répression allemande en France et en Europe occupées fut multiforme : fusillades, déportations dans des grands convois de mille personnes, petits transports d'une cinquantaine de détenus, massacres... Ce sont bien des répressions qui se mettent en place. Elles ont visé des personnes pour ce qu'elles faisaient, avaient fait ou étaient présumées avoir fait. Les résistants et ceux qui les aidaient étaient ciblés pour leurs refus des occupations, d'autres tentèrent de quitter les territoires soumis. Des milliers de victimes raflées furent arrêtées pour ces actes, parce qu'elles étaient censées avoir soutenu la Résistance.

Le cas français illustre ce qui peut se dérouler à l'ouest de l'Europe occupée. Jusqu'à il y a peu, la répression n'a pas été un thème central de l'historiographie française de la Seconde Guerre mondiale, sauf pour définir le rôle du gouvernement de Vichy, de sa justice et de sa police. Les travaux sur la Résistance nous offrent davantage une histoire des résistants réprimés qu'un tableau de la répression qui les frappa. Les recherches sur la déportation ont en effet surtout porté sur le système concentrationnaire et sur le génocide des Juifs, et n'ont que peu intégré cette dimension plurielle de la répression, ce que la découverte et l'étude de l'extermination des Juifs d'Europe permet de comprendre et d'expliquer.

L'exemple de la France est ainsi très significatif de la manière dont ce thème de la répression et des déportations avait été abordé jusque-là et de la manière dont il est repris dans les mémoires et les représentations du sujet : se résumant essentiellement à la question de « l'expérience concentrationnaire », le mot désignant en français le transfert vers les camps finissant par devenir celui décrivant l'expérience que les déportés y subirent. Un angle d'autant plus important à considérer qu'il a structuré plusieurs sujets du CNRD depuis sa création.

L'intitulé du sujet permet l'étude d'un cas choisi hors du contexte français et une perspective comparative entre le système répressif mis en place en France et celui mis en place dans un autre pays.

Politiques répressives et dispositif répressif, finalités des répressions et des déportations, espaces de la répression et de la déportation

La question porte en second lieu sur les politiques répressives, entendues comme des outils d'un même dispositif répressif mis en œuvre à l'échelle européenne, d'abord en Allemagne, puis dans les pays qu'elle attaquait, à l'ouest puis à l'est de l'Europe. Ce dispositif est fait de permanences et d'évolutions, répondant à des choix idéologiques, policiers, militaires ou propres à l'économie de guerre, c'est-à-dire à des finalités inscrites dans des moments historiques et donc en évolution.

Pour étudier ces politiques répressives, il faut présenter ceux qui les pensent et les mettent en œuvre, en tenant compte des objectifs de l'occupation, de l'annexion, de la vassalisation ; des conceptions nazies et d'héritages policiers et juridiques anciens ; de l'évolution du conflit mondial ; de l'évolution du système concentrationnaire. On pourra rapprocher le cas français de ceux de la Belgique et des Pays-Bas (administration nazie civile) et distinguer le cas des zones annexées de fait, en prenant comme exemple le cas de l'Alsace-Moselle, relevant de situations connues dans le *Reich*.

Sans rien négliger de l'unité du système nazi, de ses acteurs et de leurs intentions idéologiques notamment, le cas de l'est de l'Europe est incomparable quant au regard du nombre de victimes et des modalités des politiques répressives qui y sont menées. Après les assassinats des élites polonaises par les nazis et les soviétiques (au moins 20 000 morts, peut-être jusqu'à 60 000, en 1939 par les seuls Allemands), l'invasion de l'URSS est pensée comme une véritable guerre d'anéantissement (*der Vernichtungskrieg*), dont les cibles initiales sont les populations juives, les fonctionnaires soviétiques et les premiers auteurs d'actes de résistance, avant une véritable « guerre contre les partisans », sans oublier le cas des prisonniers de guerre – des domaines que l'historiographie allemande notamment a particulièrement travaillé ces dernières années. La répression menée dans les Balkans est plus proche de cette situation que de celle de la France, de la Belgique ou des Pays-Bas.

Si les choix opérés par les services allemands et leurs applications varient beaucoup entre 1940 et 1944 selon les espaces, l'historique des conquêtes et les choix opérés, les dispositifs répressifs se structurent cependant autour de permanences dans lesquelles se dégagent des stratégies d'occupation et des lectures de la Résistance. Finalités des répressions et finalités des déportations se conjuguent et s'articulent.

L'URSS de Staline recourt à la déportation comme moyen répressif et de suppression d'hommes et de femmes en tant qu'appartenant à des catégories désignées comme ennemies de la Russie soviétique. Dès 1940, près de 200 000 citoyens polonais ou baltes sont exécutés ou déportés vers la Sibérie et le Goulag dans le cadre de politiques destinées à décapiter les élites de pays désormais sous contrôle soviétique et n'ayant plus vocation à exister de manière indépendante (pays baltes), voire à exister tout simplement (la Pologne orientale, annexée à l'Ukraine et la Biélorussie).

Après la rupture du pacte germano-soviétique et l'invasion de l'URSS, lors de la reconquête des territoires par l'Armée rouge, des déportations massives seront à nouveau opérées : différentes populations seront collectivement punies pour « collaboration » dans leur ensemble, et déportées, tels les Kalmouks, Tchétchènes, Ingouches ou Tatars...

Une forme de répression centrale : les déportations et leurs espaces

En France, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la « déportation » a acquis une centralité qui en fait la principale forme de répression nazie. Pourtant ce terme, qui désigne depuis lors l'envoi en camp de concentration ou vers les centres de mise à mort de la « Solution finale » masque bon nombre de réalités historiques : à partir de la fin 1939, le III^e Reich a recouru à la déportation pour différents objectifs, à commencer par un immense remodelage de la géographie humaine dans les territoires constituant l'Allemagne et son empire. Ainsi, Polonais et Juifs sont déportés massivement depuis les territoires annexés au Reich à destination de « territoires poubelles » dans le Gouvernement général.

L'invasion de l'URSS en juin 1941 voit l'explosion de ces projets de déportations, qui incorporent souvent une dimension meurtrière prévue dès leur conception, et de l'appareil répressif qui en est le bras armé (le « *Generalplan Ost* » étant le projet le plus massif planifié par le régime nazi).

Ce n'est donc pas tant « la déportation » qui doit être prise en compte, que la finalité que celle-ci sert. De ce point de vue, il existe au plan historique des déportations.

La déportation des Juifs vise, à partir de 1942, à la réalisation de la « Solution finale », autrement dit l'assassinat systématique et le meurtre de masse. Adossée à une finalité singulière, la destruction des Juifs d'Europe, elle recouvre un espace singulier dont les populations juives mais aussi l'histoire, la culture, la langue ont été éliminées de l'histoire des hommes : le *Yiddishland*. La guerre entraîne ainsi une très grande augmentation du nombre des détenus des camps de concentration, de toutes nationalités. Le système concentrationnaire s'est internationalisé, encore davantage lorsque les résistants et les victimes de la répression de l'ouest de l'Europe sont déportés massivement à partir de 1943. La guerre totale a multiplié les nouveaux camps annexes, installés près des usines et des chantiers, et les déplacements-transferts des détenus, avec un point culminant en 1944-1945.

De 1939 à 1945, près de 10 millions de civils ont été victimes d'un « meurtre politique de masse », un meurtre massif et direct, phénomène distinct qui doit ainsi être traité à part, dans ces « Terres de sang », des terres qui s'étendent de la Pologne centrale à la Russie occidentale, en passant par l'Ukraine, la Biélorussie et les pays baltes. Plus de la moitié d'entre eux sont morts de faim, ainsi des 3,5 millions de prisonniers de guerre soviétiques, au début des années 1940, et des 4,2 millions de citoyens soviétiques affamés par les occupants allemands en 1941-1944.

5,4 millions de Juifs ont été massacrés, provenant du *Yiddishland* pour l'essentiel, exécutés ou gazés par les Allemands entre 1941 et 1945, morts du fait du système concentrationnaire et civils exécutés par les Allemands à titre de représailles. Un espace singulier se dessine ainsi, une zone de l'Europe particulière, un espace peu comparable aux autres, dont « ... les populations souffrirent de trois vagues d'occupation au cours de la Seconde Guerre mondiale : d'abord soviétique, puis allemande, et de nouveau soviétique » (T. Snyder).

Autant de formes répressives et de déportations qui ont été mises en œuvre sur l'ensemble du continent européen, y compris en France – et ont entraîné un nombre de victimes bien plus important que celles de la « déportation » entendue dans son acception habituelle. Autant de politiques spécifiques, mises en œuvre durant les années de guerre, à l'échelle de tout un continent. Autant de bilans très lourds de ces répressions et de ces déportations, aussi bien de ces résistants qui ont assumé ces risques et lutter pour la victoire des Alliés et la défaite des nazis, que de ces populations prises au piège des répressions, des déportations et massacres, en particulier à l'est de l'Europe. Une logique d'exclusion et de répression, dans le cadre d'une guerre en Pologne et dans l'ouest de l'Europe, est à l'œuvre entre 1939 et 1941 : internement de part et d'autre, massacres de masse allemands et soviétiques en Pologne, régimes d'occupation et politiques répressives. À partir de 1941, la guerre devient mondiale et, à l'Est, guerre d'anéantissement, dans un déchaînement de violence qui réunit les outils répressifs policiers et militaires : un système concentrationnaire en guerre totale, entre répression et extermination, accélération et systématisation des processus d'extermination, prisonniers de guerre, travailleurs forcés, déplacements de populations. Vers l'effondrement militaire et le déchaînement répressif, les dernières années de la guerre sont meurtrières : radicalisation de la violence guerrière, politique de terreur d'Est en Ouest, représailles partout, alors qu'Auschwitz devient le centre du système concentrationnaire nazi. Les logiques des déportations s'affirment et, quelquefois, se contredisent. Jusqu'aux « marches de la mort » de ceux qui sont déjà aux portes de la mort.

C'est donc bien à l'échelle de l'Europe que peut désormais s'écrire une histoire partagée des répressions et des déportations. Cette histoire, fondamentale en soi pour comprendre ce que fut le nazisme, permet par ailleurs de mettre en perspective les fondements et les valeurs de la construction européenne qui s'est mise en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

*Tristan Lecocq - Inspecteur général de l'Éducation nationale
Professeur des universités associé (histoire contemporaine) à l'université Paris-Sorbonne
Président du jury national des correcteurs du CNRD*



CLASSES DE TOUS LES LYCÉES

Première catégorie
Devoir individuel
Participants : 5 établissements – 61 candidats

| | | |
|------------------|-------------------|--------------------------------------|
| 1 ^{er} | HENNEBERT Léa | Lycée Robert-de-Luzarches - Amiens |
| 2 ^{ème} | CALLIES Sylvaine | Lycée Louis Thuillier - Amiens |
| 3 ^{ème} | BRISVILLE Thomas | Lycée du Vimeu - Friville-Escarbotin |
| 4 ^{ème} | THUILLIER Palmyre | Lycée Robert-de-Luzarches - Amiens |
| 5 ^{ème} | ACOULON Elisa | Lycée du Vimeu - Friville-Escarbotin |
| 6 ^{ème} | DELORME Lucie | Lycée professionnel Peltier - Ham |



Hennebert Léa - Lycée Robert-de-Luzarches - Amiens

CLASSES DE TOUS LES LYCÉES

Deuxième catégorie

Travail collectif

Participants : 5 établissements – 21 devoirs – 143 candidats

1^{er}

DELATTRE Coralie
TROUVAT Maëlle

Lycée Louis Thuillier - Amiens



DELATTRE Coralie, TROUVAT Maëlle - Lycée Louis Thuillier - Amiens

2^{ème}

Lycée professionnel Saint-Rémi - Amiens

AMBAR Stacy, BACOUEL Léa, BAILLON Émilie, BAULT Loise, CALIPPE Léa, COENEN Flora, DA COSTA Chloé, DEFOLLY Adeline, DEMARQUOIS Pauline, DEMONCHY Anaëlle, DEROBERT-MASURE Capucine, DOMARD Julie, DUMEIGE Claire, FIRMIN Clara, FLANDRE Mathilde, FOURDRINIER Loïc, GARNIER Aubane, HENNECHART Émilie, HOREMANS Émilie, LE FAOU-BOILY Solène, LECLERCQ Maud, LECOMTE Camille, LEWANDOWSKI Julie, MATIFAS Malory, MOPIN Camille, NICOLAY Lorelaï, PANNIER Cassy, PROVOST Noémie, RIBEIRO Chloé, ROGER Mélissa, SY Justine, TAVERNE Charlotte, VALLIER Lou-Ann, VEREZ Marie, VILLIER Jeanne, BOUBCHIR Saphia

3^{ème}

Lycée professionnel Peltier - Ham

ABDUL Kiran, ARRACHARD Ophélie, BARRAQUE Marine, BERTON Madisson, BERTON Méline, BORGNE Zoé, BRUNELLA Marie, CROQUET Justine, DELORME Lucie, DEMARQUET Maud, DURIEZ Océane, FLOCH Manon, FRANQUELIN Justine, GUILLUY Mélina, HAVRET Alison, HEDIN Noémie, JUNQUERA Manon, LOBEN Alizée, MOURAIN Amandine, PELCEF Ambre, POTTIER Iliana, PRUVOT Jeanne, PRUVREL Kenza, REMY Léa, VALLOIS Océane, AUBERT Lucas, BERTON Mélissa, BOYARD Alexis, DELATTRE Kévin, DELORME Guillaume, DIEU Pascal, DUBROMEL Kévin, EOUZAN Quentin, LABAT Nicolas, LACROIX Sullivan, LE SCOUARNEC Antoine, LELONG Baptiste, LEPERCQ Quentin, LIEBART Laura

4^{ème}

Lycée du Vimeu - Friville-Escarbotin

ACOULON Elisa, BRISVILLE Thomas

5^{ème}

Centre EPIDE - Doullens

DEMARCO Nesrine, DEMAREY Dylan, DOS SANTOS Erico, GHELEIN Kévin, GONDRY Lauryne, KROL Ivan, MUSSARD Nathan, VOLZ Brandon

6^{ème}

Lycée du Vimeu - Friville-Escarbotin

DEPOILLY Amandine, FOURNIER Logann, LEPRETRE Candice

COLLÈGES CLASSES DE 3^{ème}

Troisième catégorie

Devoir individuel

Participants : 6 établissements – 157 candidats

| | | |
|------------------|---------------------|---------------------------------|
| 1 ^{er} | DEVISMES Matis | Collège Millevoye - Abbeville |
| 2 ^{ème} | DERIVIERE Juliette | Collège Louis-Jouvet - Gamaches |
| 3 ^{ème} | FILLEUL Jeanne | Collège Millevoye - Abbeville |
| 4 ^{ème} | ROPITAUX Flavien | Collège Louis-Jouvet - Gamaches |
| 5 ^{ème} | LE SCORNET Mari-Lou | Collège Millevoye - Abbeville |
| 6 ^{ème} | COUILLET Marie | Collège Millevoye - Abbeville |



DEVISMES Matis - Collège Millevoye - Abbeville

COLLÈGES CLASSES DE 3^{ème}

Quatrième catégorie

Travail collectif

Participants : 4 établissements – 4 devoirs – 56 candidats

1^{er}

Collège Millevoye - Abbeville

CHASSEPORT Agathe, NOREL Alix, BOTTE Ninon, MACHIELS Lou, GRIFFON
Philippine, ROY Thibault, JOSSE Alexis, BÉDU Théo, FLAMENT Théo, FLAMENT
Enzo, HUBERT Salomé, LEMAIRE Louna, GRAINE Manon, FROISSART
Laurélène, BARDON Maéva, CHEVALIER Lou



2^{ème}

Collège Millevoye - Abbeville

AMZERT Fatma, BENOIT Corentin, BLASZKIEWICZ Ingrid, CAPPE Andy, CONTU Thibaut, COSTAMAGNA Lucy, COURTOIS David, CUVILLIER Juliette, DUFNER Quentin, EVRARD Marie, GALHAUT-LECOMTE Gabriel, GUILBAUD Simon, HUGUET Agathe, JAVOROVIC Milla, JOURDAIN Sabrina, LECART Cordélia, NGATCHOU Athéo, NUNCQ Cassandra, POUCHAIN Solène, POUTEAU-SAVOYE Lucas, RECOUPE Emile, RENONCOURT Clara, SUCAUD Léa, THULLIEZ Angélyna, URBANCZYK Louane, WAQUET Lucie

3^{ème}

Collège Louis-Jouvet - Gamaches

BERNARD Loïc, BILLIA Lorenzo, DERIVIÈRE Juliette, FÉRON--BALZARELLI Matthéo, GEST Aurélien, LEBLOND Antoine, LEFEBVRE Gauthier, RIVIÈRE Jules, ROPITAUX Flavien

4^{ème}

Collège Edmée-Jarlaud - Acheux-en-Amiénois

CASSEL Louise, LENOBLE Karen, BAUDRY Sacha, CAUDRON Cyrille, DEHAY Mayeul

Marie-Thérèse Van Kerrebroeck

Née en 1905 dans la commune de Lawarde-Mauger-l'Hortoy (village de 187 habitants en 1942), elle exerce son métier de cultivatrice avec son mari au "groupement Charles de Gaulle". Elle héberge, nourrit et habille depuis 1943 des aviateurs alliés tombés sur le territoire communal.

Elle est arrêtée le 6 avril 1944 par la Gestapo puis déportée à Ravensbrück et Mauthausen. Elle finit par être libérée le 5 mai 1945 dans un état lamentable.

Son fils Elie, né le 31 août 1922, appartient au même mouvement et sera arrêté le même jour que sa mère. Il est déporté au Struthof en France, puis à Dachau en septembre 1944 et au camp de Neuengamme le 22 octobre 1944. Il sera porté disparu le 15 mai 1945.

Il a été décoré de la Légion d'honneur au grade de chevalier à titre posthume, a reçu la croix de guerre et la médaille de la Résistance.

Roger Corne

Né le jour de Noël à Doingt-Flamicourt en 1920. Il entre tôt dans la Résistance car il faisait déjà partie, en 1943, d'un réseau parisien. Il revient dans la région comme membre du BOA (bureau des opérations aériennes). Il est arrêté le 15 juin 1944, au retour d'une mission (il portait sur lui un revolver) entre Maricourt et Cléry-sur-Somme. Il est emprisonné à Amiens puis à Fresnes. Il est ensuite déporté à Buchenwald puis sans doute à Dora. Il décède en septembre dans un lieu qui n'a pas été déterminé.

La Légion d'honneur à titre posthume lui est décernée avec la citation suivante :
Corne Roger, sous-lieutenant, agent de parachutage, courageux et dévoué, a été arrêté par l'ennemi, en service commandé, le 15 juin 1944, après plusieurs mois de lutte opiniâtre contre l'occupant. Déporté en Allemagne, n'est pas revenu."

Pierre Wadoux, Instituteur Résistant Déporté

Né le 20 mars 1908, instituteur pendant 12 ans à l'école de Mesnil-Saint-Georges, village situé à 4 kilomètres au sud-est de Montdidier. Il est mobilisé pendant la guerre de 1939 à 1940.

Dès 1943, il fait partie du réseau FN-OCM. Il cachait les armes qu'il devait stocker derrière le confessionnal de l'église qui jouxtait l'école.

Dénoncé, il est arrêté par la Gestapo, dans sa classe, le 19 mai 1944.

Emprisonné à la citadelle d'Amiens puis au camp de Royallieu à Compiègne, il est ensuite envoyé vers le camp de concentration de Dachau le 2 juillet 1944. Le départ se fait à bord du convoi 7909 dit "train de la mort" dans un wagon de marchandises, sans confort, ni sanitaires, dans lequel règne une atmosphère suffocante. Il meurt le jour même dans ce voyage.

Caron Pierre, 126 rue des 3 Cailloux, Amiens, photographe

Né le 21 septembre 1910 à Amiens

Marié 2 enfants

Arrêté le 15 janvier 1942

Emprisonné à Amiens, à Fresnes, dans la prison du Cherche-Midi, dans une forteresse d'Hauteville et enfin dans une prison de Vesoul.

Il est libéré le 20 août 1942.

Requis par les Allemands pour photographier une exécution dans les fossés de la citadelle, a fait parvenir les négatifs en Amérique. Les photos ont été divulguées dans la presse.

Benjamin et Chazia Wajnberg

Nés respectivement le 3 mai 1900 et le 11 septembre 1904 à Rowno en Pologne.

Jean-Louis leur fils né en 1935, rue de Méharicourt à Rosières-en-Santerre.

Benjamin était médecin, arrivé en France avec un groupe de médecins polonais venant de Wilna et reçu à la faculté de médecine à Nancy. Arrêtés chez eux (parce qu'ils étaient juifs) le 4 janvier 1944, ils sont déportés vers Auschwitz dans le convoi 66 composé de 1155 personnes, au départ de Drancy le 4 janvier 1944. Benjamin et Chazia sont morts le 25 janvier 1944. Jean-Louis, courant 1944-1945.



Sélection photographiée par les SS : "l'Album d'Auschwitz".
Les femmes et les enfants ont été séparés des hommes. Ils attendent la sélection.

Pour aller plus loin : des sites Internet

Site de la fondation de la Résistance - www.fondationresistance.com

Site de la fondation de la France Libre - www.france-libre.net

Site de la Fondation pour la mémoire de la Déportation - <http://www.fmd.asso.fr/>

Fondation Charles de Gaulle - <http://www.charles-de-gaulle.org/>

Fondation pour la mémoire de la Shoa, - <http://www.fondationshoah.org/>

Sites de l'ONAC - www.somme.pref.gouv.fr/onac - www.onac-vg.fr

Association nationale des lauréats du CNRD

Présidente : LOISON Aurélie

Secrétaire générale : PRIEUR Jeanne

7A rue Hugues Krafft 51100 REIMS

01 43 78 46 23

aureliepol@aol.com

www.chez.com/amlcrd

Musée régional de la résistance et de la déportation

Place Carnegie 02700 FARGNIERS

www.resistanceetdeportation.fr.st

Centre européen du résistant déporté du Struthof

www.struthof.fr

La coupole, centre d'histoire et de mémoire du Nord Pas de Calais

<http://www.lacoupole-France.com>

